

# Solidarité

## Ça plaine pour moi - Eté 2017 - « Le 7ème Art »

Chers Parents,

Cette année, la Plaine d'été organisée par le CPAS de Rendeux aura lieu du lundi 17 juillet au vendredi 11 août 2017 inclus.

Pour rappel, même si nous aimons bien avoir une idée du nombre d'enfants qui vont fréquenter notre plaine, aucune inscription préalable n'est réclamée. Cela signifie qu'un enfant peut s'inscrire en arrivant le matin. Comme chaque année, la plaine se déroulera dans les bâtiments de l'école communale de Rendeux.

Les enfants accueillis seront divisés en quatre groupes et un programme d'activités spécifiques sera préparé pour chacun d'eux. L'accueil aura lieu à la salle de gymnastique du complexe scolaire communal de Rendeux de 7h30 à 9h00.

### Conditions générales de participation

- Les enfants doivent être âgés de 2,5 ans minimum et de 16 ans maximum pour pouvoir participer. Toutefois, les enfants en bas-âge doivent être propres.
- Sont acceptés à la plaine de Rendeux, tous les enfants qui remplissent la première condition.
- Participation journalière des parents pour des enfants issus d'un même ménage :

1er enfant	2ème enfants	A partir du 3ème enfant
6,00 €	5,00 €	+ 4,00 € à chaque fois

Ce prix comprend le potage servi à midi, ainsi que la collation servie l'après-midi. Un supplément peut être demandé à l'occasion d'une activité extérieure

Les journées commencent à 9h00 et se terminent à 16h30. Une garderie est organisée de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h30. En cas de retard le soir, une somme forfaitaire de 4,00 € sera réclamée au parents par demi-heure entamée couvrant les prestations et les communications téléphoniques.

Afin que nous puissions préparer la plaine dans de bonnes conditions, nous vous invitons à nous renvoyer ou nous déposer le bulletin d'inscription ci-joint, pour le mercredi 12 juillet 2017 au plus tard, à l'adresse suivante : CPAS, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX. Veuillez également joindre à ce document, la fiche médicale dûment complétée, et ce, pour chacun de vos enfants. Les documents qui ne seront pas rentrés à la date prévue, devront être remis aux moniteurs le premier jour de participation des enfants.

Nous vous remercions de votre confiance et vous assurons, chers parents, de nos sentiments dévoués.

L'Assistant social,  
Michaël LOUCHE

Le Président,  
Cédric LERUSSE

✂-----

NOM			
PRENOM	1/	2/	3/
Date de naissance	1/	2/	3/
Adresse			
Personnes mandatées pour venir chercher les enfants			